

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle GROUIEC
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Cédric DAUDUIT
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	M. Bernard FRASIAK
Mme Sylvie ROCHE	M. Yannick DUPOUÉ
M. Romain FERRIER	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)
Mme Marie-France MARMY (à M. Alain COSSON)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD/ Mme Julie MONTBRIZON
M. Bruno BOSLOUP
Mme Bernadette RIOS
M. Thierry TISSERAND

VOTE : En exercice : 35 Présents : 24 / Représentés : 6 Votants : 30

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n° .. M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES DE TRANSFERT-MODIFICATION DE LA COMPOSITION n° 2020/03

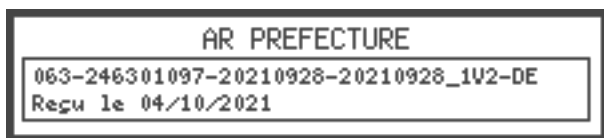
COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES DE TRANSFERT– MODIFICATION DE LA COMPOSITION N°2020/03

- VU l'article 1609 du Code Général des Impôts (CGI) ;
- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU la délibération de la commune Moissat en date du 23 juillet 2021 ;
-

Madame la Présidente explique à l'assemblée que dans le cadre des transferts de compétences à la communauté de communes « Entre Dore et Allier » une commission d'évaluation des charges transférées doit être créée entre la communauté et les communes membres. Le rôle de cette commission est d'évaluer le coût des dépenses transférées en quantifiant les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la communauté aux communes membres. Cette commission est composée de membres de conseils municipaux des communes membres, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

Il convient de procéder à la modification des fonctions des représentants de la commune de Moissat et de modifier la composition de la CLECT comme suit :

COMMUNES	MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
BORT L'ETANG	- Josiane HUGUET	- Danielle GRANOUILLET
BULHON	- Jean-Baptiste GIRARD	- Vincent MAZELIER
CREVANT-LAVEINE	- Sylvie EXBRAYAT	- Agnès TARTRY-LAVEST
CULHAT	- Patrick GIRAUD	- Rémi NOIZIER
JOZE	- Jean-Luc NICOLAÏ	- Daniel PEYNON
LEMPTY	- Monique ROUGIER	- Philippe BEAL
LEZOUX	- Thierry ORCIÈRE	- Bernard BORY
MOISSAT	- Olivier JEANVOINE	- Thierry TISSERAND
ORLEAT	- Christian ROBIN	- Cédric DAUDUIT
PESCHADOIRES	- Florent MONEYNON	- Dominique CHAZEAU
RAVEL	- Didier BLANC	- Eric NERON
ST JEAN D'HEURS	- Emilie GRILLE	- Bernard FRASIAK
SEYCHALLES	- Yannick DUPOUË	- Lisette BELIME
VINZELLES	- Laurence GONINET	- Michel SÈVE



CCEDA
CC 28/09/2021
(01)

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes DECIDE la modification de la composition de la CLECT comme ci-dessus à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.